



COMPTE-RENDU DES REUNIONS DE TERRITOIRES 2014

Membres du CD 54 présents : Pierre SALVÉ (Président) - Roland MAYANCE (Secrétaire Général) E STEFAN (commission handiversion et animations jeunes) D CASONI-PARISOT (commission développement)

*o*o*o*o*o*o*o*o*o*o*o

Quatre réunions ont été programmées

REUNION DU 17 NOVEMBRE 2014

TERRITOIRE DE NANCY ET COURONNE A TOMBLAINE

REUNION ANNULEE (4 inscrits sur 29)

ALVH LAXOU – JC SAULXURES - JC MAXOIS – MASC MALZEVILLE

REUNION DU 24 NOVEMBRE 2014

TERRITOIRE DU NORD LONGWY ET BRIEY A PIERREPONT

9 Clubs présents sur 22

- CA GORCY (1) – CJ VALLEROY (1) – DOJO LEXEEN (1) – DOJO MERCEEN (2) – EJ BEUVEILLE (3) – HAUCOURT JUDO (2) – JC LONGUYON (2) – JC LONGWY (1) – JC PIERREPONT (2)

REUNION DU 8 DECEMBRE 2014

TERRITOIRES DU VAL DE LORRAINE ET TERRES DE LORRAINE A PONT A MOUSSON

10 Clubs présents sur 23

- AJ JEANDELAINCOURT (1) – ALLIANCE JUDO TOULOIS (1) – ALLIANCE LEUCQUOISE (1) – AS CHANTERELLES + JC BLENOD PAM - JSC MUSSIPONTAIN (1) - JC GONDREVILLE (1) – JC Foug (1) – JC NOMENY (2) – OFPND VDL54

REUNION DU 15 DECEMBRE 2014 A ST NICOLAS DE PORT

TERRITOIRE DU LUNEVILLOIS

7 clubs présents sur 17

- AJC BAYON (2) – AJ 54 (1) – ASCC TONNOY (2) – JC LUNEVILLE + MJC BLAMONT (1) – MJC ST NICOLAS DE PORT (2) – JC VEZELISE (1)

Le Comité Directeur remercie chaleureusement les participants et les clubs qui se sont excusés.

Ces rencontres sont des moments d'échanges et d'informations dans un objectif de renforcer notre rôle de proximité et de communication avec les clubs.

Les sujets traités au cours des 3 réunions :

L'organisation du CD 54 en territoires

Objectif(s) de l'action :

Notre ambition est de mutualiser et de mettre en place une organisation structurée pour des animations et des compétitions de proximité en cohérence avec les orientations fédérales favorisant l'attractivité des territoires et la solidarité afin de fidéliser et de réduire les coûts de fonctionnement, les coûts de renouvellement du matériel vieillissant prématurément par les transports successifs et de participer au développement durable

Description synthétique:

Le Comité départemental ne possède pas de DOJO fixe et cela implique de nombreux déplacements des clubs et des transports de tatamis occasionnant des frais importants. De ce fait nous devons mettre en place une organisation de proximité pour les clubs en cohérence avec les orientations fédérales et des collectivités locales,

Six étapes de réalisation

1. découpage géographique avec 4 territoires : 1 Nancy et Couronne, 2 Le Val de Lorraine et le Toulais, 3 Le Lunévillois, 4 le pays haut Briey et Longwy
2. signature de conventions avec un club par territoire et la commune qui accueille le matériel et les manifestations **jusqu'à la fin de l'Olympiade**. A ce jour 2 conventions ont été signées avec Joeuf et Lunéville et 3 en cours de négociation
3. Achat et mise à disposition de matériels : 4 surfaces de tatamis et 4 équipements de tables d'arbitrage pour chaque territoire
4. 4 Mise à disposition d'un cadre responsable du domaine sportif, 1 cadre responsable de l'arbitrage et 1 responsable de l'animation jeunes petits tigres et petits kims, Prise en charge de l'organisation des secours pour chaque territoire
5. Organisation des championnats départementaux
6. Pour les catégories poussins et mini poussins mise en place d'un circuit de 3 tournois par secteurs avec expression technique et efficacité

Les licences :

La situation est préoccupante

Nous sommes à 5957 licences au 15 12 2014 soit -1128 /juin 2015

Nous sommes à -468 licences de date à date soit 84,35%

2 clubs à 0 licence soit 30 licences /2 arrêts de l'activité 32 licences / 1 transfert des licences sur un autre club 39 licences et 2 clubs qui basculent FSGT Mont St Martin 45 licences et Longlaville antenne J3F pour 30 licences

Les raisons du retard (liste non exhaustive)

L'inertie dans la prise de licence

- Les clubs qui pratiquent encore la formule papier (85% des club pratiquent par extranet) attendent d'avoir des licences en nombre avant l'envoi postal
- Le changement de catégorie d'âge : Beaucoup n'ont rien compris et comme il n'y a rien jusqu'en janvier les clubs ne sont pas pressés de prendre la licence d'autant que certains adhérents arrêteront au cours du 1^{er} trimestre.
- L'envoi des licences dans les points relais : Pour certains clubs en particulier les FR et MJC c'est une personne non concernée qui reçoit le mail sur la nouvelle procédure et sur la disponibilité des licences dans un point relais. Ne voyant rien venir ils s'inquiètent auprès du CD ou de la Fédération qui renvoie les licences. Efficacité du système et gain ???
- Les adresses mails des correspondants ne sont plus bonnes ou les personnes ont changé sans avertir
- Les erreurs de saisies par extranet génèrent des erreurs sur les bordereaux de paiement qui se retrouvent en erreur et bloqués sans message d'avertissement au club qui doit faire la démarche de consulter ses bordereaux quand il commence à s'inquiéter du non-retour des licences
- Certains dirigeants signalent le manque de convivialité de la fédération quand ils avaient enfin réussi à obtenir un interlocuteur

Les raisons de la perte de licences (liste non exhaustive)

- Un contexte économique incontestable surtout pour les familles avec plusieurs inscrits à l'activité
- Les rythmes scolaires : Les enfants sont trop fatigués
- La perte des créneaux horaires du mercredi matin et des nouveaux créneaux horaires non adaptés
- Les enfants pratiquent gratuitement et cela leur permet également de découvrir d'autres activités
- Le système à 2 niveaux des compétitions ou les gens sans ambition de titre ne se font plus plaisir et n'ont plus leur place
- Des compétitions dites animations ou le niveau est devenu élevé

Les actions « Veille licences » du CD 54 (liste non exhaustive)

- Des rencontres de proximité avec les clubs
- Des rencontres avec quelques maires et élus
- Des courriers de sensibilisation à chaque club
- Un travail de mise à jour des contrats club mais il reste encore à faire avec les turn over dans les clubs
- Un diagnostic club par club : A ce jour il n'y a plus de club qui ne licencie pas les 4/5 ans. La saison passée à la même période ils étaient 17 clubs et 4 en fin de saison
- Un nouveau club Foyer Rural affilié
- Un foyer rural qui maintenant licencie tous ses adhérents dans un club affilié
- Un Foyer rural en cours de négociation pour l'affiliation en 2015
- Certains maires ont décidé de ne pas proposer d'activités concurrentielles à celles proposées par les associations sportives de leur commune sauf si le club est demandeur

Le sportif

- Projet Minimes avec ses 5 regroupements programmés à l'UFRSTAPS
- 2 entraînements de masse minimes /cadets encadrés par le CTF de ligue Jérémy Andres à Neuves Maisons et Rehon
- Création d'une coupe départementale Ne Waza le 31 /01/2015 à Lunéville
- La mise en place d'un entraînement universitaire les mardis de 19 à 20h30 encadré par le CTF de ligue Jérémy Andres à l'UFRSTAPS
- Inscriptions des licenciés par le site extranet obligatoires pour les compétitions et les stages.
- Certains dirigeants ont signalé leur fermeture du club en juillet et août et une reprise sportive dès septembre pénalisant ainsi les petites et moyennes structures
- La faible participation aux zones nord et sud et aux équipes benjamins et minimes Saturation, manque de motivation pour participer à une animation non qualificative, changement des catégories d'âges
- Présentation d'une étude par année de naissance et par catégorie d'Age 2014 et 2015

Les actions et animations

- Action Handiversion. Une action spécifique du CD 54 avec l'institution JB Thierry à Maxéville Il est important que les clubs développant ces actions s'investissent également dans l'organisation de celles organisées par le CD 54
- Action 100 CN :Actuellement 4 clubs dans l'action ont signé une convention avec le CD 54
- Organisation des rencontres petits tigres et petits kims :Cette animation est une véritable réussite La dernière réunion de la commissions « jeunes » a permis de recadrer et harmoniser les pratiques
- Cérémonie des vœux le 31/01/2015 à Lunéville
- Stage avec Jane Bridge 7 eme dan aura lieu le 7 juin 2015 à Toul ouvert à toutes et tous sur la journée
- Les tournois interclubs : Il a été rappelé que les tournois doivent faire l'objet d'une autorisation préalable du CD 54 .Cette autorisation est toujours donnée et si nécessaire avec un rappel des textes et des recommandations .Cette autorisation est donnée sur la base des documents et de la liste des clubs invités transmis au CD 54

La formation

- L'ensemble des stages organisés par le CD sont gratuits
- La formation des futurs enseignants (AC/AS /CFEB/CQP) et l'arbitrage est aidée par le CD par une bourse à projets sous conditions d'assiduité et de réussite
- Actuellement 9 stagiaires en formation assistants club (5) et animateurs suppléants (4)

Un rappel des formations déléguées au CD 54

- **«Animateur suppléant »**

Cette formation permet de remplacer l'enseignant en cas d'absence. Le remplacement ne peut dépasser 1 mois.

Cette qualification ne permet pas de délivrer de grade.

Il ne peut exercer que dans le cadre des activités de l'association où il est licencié

La formation se déroule en 3 parties :

21h de formation en comité

12h de formation en Ligue

50h de stage pédagogique en club

Le renouvellement annuel est obligatoire et implique la participation à au moins 20 heures de formation continue proposée par la ligue ou les comités.

Conditions d'entrée : 18 ans minimum, 1er Dan, PSC1, inscription auprès du Comité.

COUT : 70 €

- **« Assistant-club »**

Cette formation permet d'assister avec une réelle efficacité pédagogique, et en sa présence, l'enseignant du club.

L'assistant club ne peut être en autonomie pédagogique.

Cette qualification ne permet pas de délivrer de grade.

Il ne peut exercer que dans le cadre des activités de l'association où il est licencié.

La formation se déroule en 2 parties :

21h de formation en comité

50h de stage pédagogique en club

Le renouvellement annuel est obligatoire et implique la participation à au moins 10 heures de formation continue proposée par la ligue ou les comités.

Conditions d'entrée : à partir de cadet, ceinture marron, inscription auprès d'un Comité.

COUT : 50 €

L'arbitrage

- Situation du CD 54 en terme d'effectif et de qualification
- Formation spécifique des Arbitres et Commissaires Sportifs et formation tout public.
- Mise en place d'un « Pole arbitrage » sur le zone nord

Le CNDS

- En 2014 23 dossiers ont été présentés et 20 ont été éligibles

Les clubs refusés sont ceux qui n'ont pas respecté la démarche « Projet associatif »

Globalement le judo n'a pas perdu de subvention et la qualité des dossiers a été citée en exemple signe que la formation et l'accompagnement des clubs par le CD 54 a porté ses fruits et que les clubs sont bien investis dans la démarche « projet »

Fin de la réunion à 21 H 15

Roland MAYANCE
Secrétaire Général

Pierre SALVE
Président